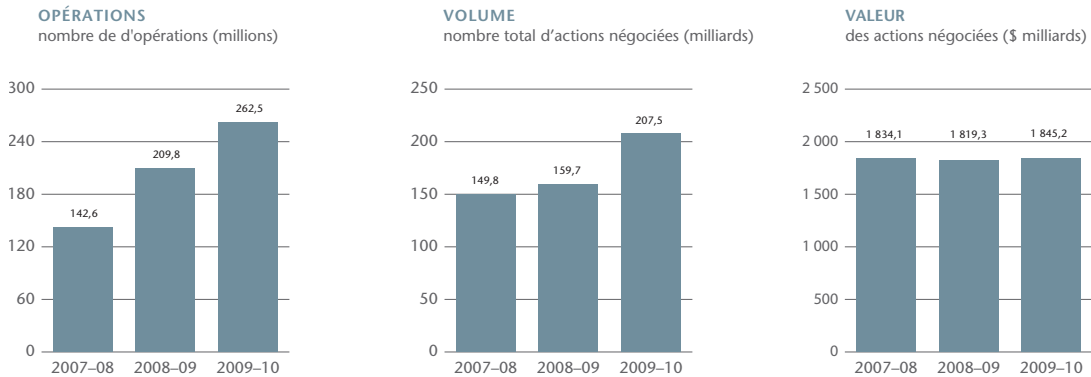


Les marchés



CE QUE NOUS AVONS FAIT EN 2009-2010	COMMENT NOUS L'AVONS FAIT	EN QUOI CELA IMPORTE
<p>Nous avons utilisé la technologie pour accroître notre capacité de surveillance des marchés.</p>	<p>Nous avons développé la plateforme d'enrichissement des technologies de surveillance (STEP), système amélioré à géométrie variable, d'une grande souplesse.</p>	<p>Le système STEP permettra à l'OCRCVM de répondre à l'évolution de la structure des marchés et à la hausse constante des volumes.</p>
<p>Nous avons procédé à une vaste consultation pour obtenir les vues des parties intéressées sur les questions relatives aux marchés.</p>	<p>Nous avons publié le document de consultation conjoint des ACVM et de l'OCRCVM, « Marchés opaques, ordres invisibles et autres innovations dans la structure des marchés au Canada ». Avec les ACVM, nous avons organisé un forum sur les marchés opaques, auquel ont assisté 150 participants de la profession.</p>	<p>Une consultation efficace favorise une meilleure élaboration des règles et une réglementation plus équilibrée.</p>

L'activité sur les marchés d'actions dont l'OCRCVM réglemente l'activité de négociation



Fort volume d'ordres*

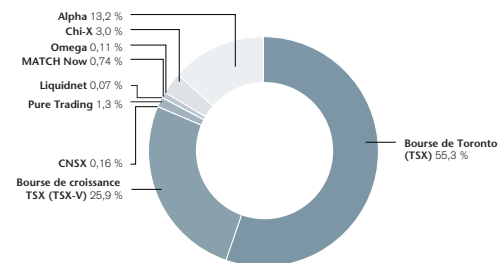
52:1 rapport des ordres aux opérations

ordres de 2009-2010 : **13 542 279 733**
opérations de 2009-2010 : **262 472 286**

* Note : Pour les marchés dont l'OCRCVM réglemente l'activité de négociation

Les marchés multiples du Canada

Les marchés sur lesquels se sont faites les négociations en 2009-2010 (en fonction du volume*)



* Note : Représentation en moyenne des pourcentages pour les quatre trimestres (sans pondération pour les différences d'activité entre les trimestres)

Au cours de l'exercice, nous avons suivi plus de 262 millions d'opérations sur les trois bourses et les six systèmes de négociation parallèles que nous réglementons, forte hausse par rapport à l'exercice précédent. Le volume quotidien de « messages », ce qui comprend les cotations, les ordres et les annulations ainsi que les opérations, a atteint une moyenne de plus de 100 millions, soit plus de dix fois le volume d'il y a quatre ans. Le rapport des ordres aux opérations réalisées pour l'ensemble des marchés est passé de 20:1 à plus de 50:1 pour la même période. En fait, nous avons connu un record du volume quotidien de messages au printemps 2010 : plus de 330 millions de messages.

Nous avons travaillé pour que les règles de négociation et la surveillance des marchés suivent le rythme de cette évolution rapide de la structure des marchés. Nous avons aussi utilisé efficacement la technologie pour accroître notre capacité de surveillance.

Nous avons commencé à mettre en œuvre notre plateforme d'enrichissement des technologies de surveillance (STEP). Ce nouveau système de surveillance réunit les données que doivent fournir les neuf marchés canadiens et les combine en un seul marché virtuel, pour en effectuer la surveillance simultanée. De plus, le système STEP accroît notre capacité de surveillance et nous donne la possibilité de créer des

alertes sur tous les marchés et de produire des rapports de surveillance consolidés qui permettent d'augmenter l'efficacité de la surveillance des marchés.

En collaboration avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, nous avons suivi de près les questions touchant la structure des marchés, comme les marchés opaques, la négociation à haute fréquence, la colocalisation et l'accès direct au marché, pour élaborer des réponses appropriées sur le plan des politiques et du fonctionnement. Également en collaboration avec les ACVM, dans le contexte du « krach éclair » du 6 mai dernier, l'OCRCVM examine la possibilité de mettre en œuvre des coupe-circuits par titre et examine les coupe-circuits canadiens actuels pour l'ensemble du marché canadien et les paramètres de blocage et de rejet des bourses et des SNP individuels.

Nous sommes aussi en train d'effectuer un examen des politiques et pratiques actuels de l'OCRCVM au sujet du rajustement du prix et de l'annulation d'opérations, dans le but de rendre plus transparents les critères d'intervention sur les opérations. Cela permettra une plus grande prévisibilité, renforcera la confiance et mettra les participants au marché en mesure de mieux comprendre et de mieux couvrir leurs risques.